



MAIRIE
DE
MURATO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION
DL-2025-07**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. CLEMENTI Albert, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANILY Yves, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LECCIA Lucien, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine.

Date de la convocation : **14/03/2025**

ABSENTS : M. COPPI Jacques.

Nb Conseillers afférents au CM : **15**
Nb Conseillers en exercice : **14**
Nb Conseillers présents : **10**
Nb Conseillers représentés : **3**
Quorum : **8**

REPRESENTES : Mme FLORI Céline représentée par M. GIANILY Yves, M. LUCCHETTI Sebastien représenté par M. FLORI Claude, M. MURATI Lucas représenté par M. FESSLER Charles.

Le quorum étant atteint, M. IANNELLI François a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Budget principal - Affectation du résultat de l'exercice 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil

Le résultat de fonctionnement du Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la commune doit faire l'objet d'une affectation comme suit :

AFFECTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice	-22 039,11
B- Résultat antérieur reporté	-1 551,63
C- Résultat à affecter (A+B)	-23 590,74
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D- Solde d'exécution cumulé d'investissement	251 977,57
E- Restes à réaliser (Dépenses)	292 283,85
F- Restes à réaliser (Recettes)	177 764,42
G- Solde des restes à réaliser (F-E)	-114 519,43
Besoin de financement (H = D+G) Si H < 0	0
AFFECTION	
1) Affectation en réserves R-1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)	
2) Report en fonctionnement D002	-23 590,74

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20250328-COM_BP2025_1-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2025
Publication : 02/04/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

Le Maire
M. Claude FLORI



- AFFECTE** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget principal tel que ci-dessus exposé.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI